

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remp	lir cette demande, lire att	entivement la not	ice explicative
	Cadre réservé à l'autorité e	nvironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
03/10/2022	03/10/2022		2022-6465
BOOK OF BUILDING	1. Intitulé du p	rojet	
Reconstruction d'une salorge à l'identiqu	ue, suite incendie, sur la comm	une de Saint Hilaire	de Riez au lieu-dit marais salant de la
Vie.			
	du (ou des) maître(s) d'ouvro	ige ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique	Du (no no		
Nom	Prénor	n	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	VILLE DE SAINT HILAIRE D	E DIE7	
Nom, prénom et qualité de la personne	Mme VIEIL KATHIA	LNILZ	
habilitée à représenter la personne morale			
RCS / SIRET 2 1 8 5 0 2 2	6800012	Forme juridique	
Joig	nez à votre demande l'an	nexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tabl	eau des seuils et critères ann	evé à l'article P 12	22-2 du code de l'environnement et
c. caregoric(s) applicable(s) as label	dimensionnement correspo		2.2 do code de l'environnement el
N° de catégorie et sous-catégorie			seuils et critères de la catégorie
14	(Preciser les eventuelles ru	ibriques issues a au	tres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
17			
			1
			1
			1
Complete and Complete Complete	4. Caractéristiques génér	ales du projet	AND RESIDENCE OF THE PERSON OF
Doivent être annexées au présent form			formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éve			
Reconstruction d'une salorge à l'identiqu		n conservée, bardaç	ge bois, couverture tuiles rouges,
protection des bois par application d'une			-
Le bâtiment d'origine avait été édifié en L'évacuation des matériaux après incend		urer la sécurité du r	personnel du site
L evadation des materials après meene	ne ayant ete evacaes ann a as.	iarer la securite da p	or some du site

4.2 Objectife du proje				
4.2 Objectifs du proje		-11		
La reconstruction de l	a salorge permettra de stockei	r le serrecoite, ainsi	que les outils au persorme	el.
4.3 Décrivez sommai 4.3.1 dans sa phas				
Les travaux sont prévu réaliser l'ossature bois réaliser, par appliction	us pour une durée de 2 mois er et bardage, la deuxième en la de lasure, la protection des bo ux permettra la reconstruction	réalisation de la cou ois.	verture tuiles et enfin la 3	ème phase permettra de
4.3.2 dans sa phas				
Stockage de sei recolté	é par les agents municipaux qu	ui exploitent le site e	t depots des outils necess	aires a l'activite

	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il ét entale devra être jointe au(x) dossier(s)	
Permis de construire Formulaire d'évaluation des incidences	Natura 2000	
	rojet et superficie globale de l'opération -	
Surface globale de la construction Surface de plancher Longueur de l'emprise du bâtiment Largeur de l'emprise du bâtiment Hauteur du bâtiment Hauteur à l'égout	eurs caractéristiques	71 m ² 42 m ² 10.60 m 6.10 m 3.95 m 2.15 m
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques 1 Lo	ng. 1_ ° <u>56 ' 12 "O</u> Lat. <u>46 ° 43 ' 15 "N</u>
Marais salant de la Vie Route du Sel 85270 Saint Hilaire de Riez Parcelle section E n°1040		ng°'" Lat°'" _ ng°'" Lat°'" _
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une t les projet et	existant? Oui Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF type I: Estuaire de la Vie ZNIEFF type II: Marais Breton - Baie de Bourgneuf
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		\boxtimes	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		\boxtimes	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	×		Zone humide protégée autitre de l'article 5 du SAGE

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	\boxtimes		PPRL prescrit, zone rouge
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		MARAIS BRETON, BAIE DE BOURGNEUF, ILE DE NOIRMOUTIER ET FORET DE MONTS Types ZSC et ZPS
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications |X|prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire |X|en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Pertubations sonores possibles de l'avifaune, ponctuelles, temporaires et Si le projet est situé réversibles durant le chantier de reconstruction. dans ou à proximité Bruits localisés dans l'emprise du chantier (150 à 200 m²) par l'utilisation d'un site Natura d'outillage. 2000, est-il X susceptible d'avoir A noter présence humaine existante sur site pour exploitation des marais un impact sur un salants, les travaux n'engendrant pas systématiquement des pertubations habitat / une supplémentaires. espèce inscrit(e) au

Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		PPRL, cote 2100, submersion marine
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Véhicules des entreprises pour l'exécution des travaux
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		En phase travaux, nuisances sonores

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

				Reconstruction à l'identique
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	neconstruction a machinique
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décri			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	nces du projet identifi			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	Non X 31 001, decin	VEZ 163	queis .	

n	.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir ne annexe traitant de ces éléments) :	
	elon les conditions météorologiques les travaux pourraient être engagés avant la période de nidification.	
L		
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une év <mark>aluati</mark> nvironnementale ou qu'il devrait en être <mark>dispensé ? Expliquez</mark> pourquoi.	on
	e projet qui consiste en une reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit par un incendie pourrait être dispensé d'une	
	valuation environnementale. ans cette zone une partie des marais salants sont exploités par une entreprise privée et également par la collectivité.	
	es travaux n'apporteront que très peu de nuisances, la dalle béton étant conservée, absence de rotation de véhicules lourds	6
	our livraison des matériaux.	
p	our livraison des matériaux.	
p	our livraison des matériaux. 8. Annexes	
p	our livraison des matériaux. 8. Annexes 1.1 Annexes obligatoires	
p-	8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	
P 8	8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises	X
1 2	B. Annexes C.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
1 2	B. Annexes Cobjet Cobjet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c),	X
1 2	B. Annexes 8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
1 2	B. Annexes 8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43°a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),	X
1 2	8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et	
1 2 3	8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	
1 2 3 4	8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
1 2 3 4	8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b] et c), 7°a], b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Notice explicative faisant état d'un bilan de la situation.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Saint Hilaire de Riez

le, 26 septembre 2022

Signature

Le Maire,

Kathia Viel